ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE
GROUPEMENT SANITAIRE TERRITORIAL FÈS MEKNÈS
HÔPITAUX UNIVERSITAIRES HASSAN II

المملكـــة المغربيـــة
ⵜⴰⴳⵍⴷⵉⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ
وزارة الصحـــة والحمـــاية الاجتمـــاعيـــة
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵜⵓⵙⵙⵉⵔⵜ ⴰ ⵏⵜⵡⵓⵔⵉ
المجموعة الصحية الترابية فاس مكناس
ⵜⴰⵅⵓⵙⵎⴰ ⵜⴰⵏⵓⵍⵜ ⵜⴰⵣⵡⵍⵜ ⵀⴰⴷ ⵎⵣⵍⴷ
المستشفيات الجامعية الحسن الثاني
ⵉⴷⵅⵍⴰⵀⵏ ⵉⴷⴰⵍⴰⵍⵏ ⵣⴰⵙⴰⴷⴰ ⵓⵉⴷ ⴷⵉ

Avis d'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°09/2026/DAGI

Le 19/11/2026 à partir de 11h, il sera procédé, dans la salle de réunion située au 1ér étage à la Direction générale du GST Fès Meknès (ex. Direction générale du CHU Hassan II), sise à Route Sidi Hrazem « Fès » à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°09/2026/DAGI, pour : **LOCATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (toutes taxes comprises):

- Minimum : 3 159 000,00 dirhams « Trois millions cent cinquante-neuf mille Dirhams TTC ».
- Maximum : 5 520 000,00 dirhams « Cinq millions cinq cent vingt mille Dirhams TTC ».

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

✓ 110 000,00 dirhams (Cent dix mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les catalogues sont exigés par le dossier d'appel d'offres et doivent être déposés au service achats des services relevant de la division des achats généraux et infrastructures au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°08 du règlement de consultation.

FAIT À FÈS, LE
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GST FÈS-MEKNÈS

Groupement Sanitaire Territorial
FES-MEKNES
Le Directeur Général
Pr. Abdelkrim DAOUDI